La Direction de l'inspection agricole





contribue à la qualité des produits agro-alimentaires canadiens



Agriculture Canada Canadä

PUBLICATION 5198/B, on peut obtenir des exemplaires à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985 N° de cat. A15-5198/1985 ISBN: 0-662-53745-9 Impression 1985 10M-5:85

			,			1
betning ASU ni		50	201-650			-
						-
						-
				-		-
				-		
				+-		
				-		-
				+		
				-		
				+		
				-		
				-		
				-		
				-		
				-		
				-		
			686	1 -	1 3	ON
		7170	300			
TAG BUG						

LIBRARY / BIBLIOTHEUGE
AGRICULTURE CANADA OTTAWA KTA OCE
THE CONTRACT OF THE OCE
THE O

Chaque année, les foyers et les restaurants du Canada, et du reste du monde, consomment pour plus de 20 milliards de dollars de produits de qualité provenant d'établissements du secteur agro-alimentaire canadien.

Ce secteur brasse donc de grosses affaires, et il est essentiel de veiller à ce qu'il satisfasse aux plus hautes normes de qualité si nous voulons conserver nos avantages concurrentiels sur le marché canadien comme à l'étranger.

Pour assurer l'excellence de nos produits, la Direction de l'inspection agricole d'Agriculture Canada collabore étroitement avec tous les secteurs de l'industrie agro-alimentaire canadienne, que ce soit avec les producteurs, les transformateurs, les établissements de salaison ou les expéditeurs. Elle se charge de l'inspection et du contrôle d'une vaste gamme de produits et de procédés. Elle gère aussi un réseau national de données sur les marchés qui permet à l'industrie de disposer quotidiennement de renseignements à jour sur l'état des marchés et sur les nouveaux débouchés.

Cette brochure vous permettra de mieux connaître la Direction de l'inspection agricole et l'étendue de ses activités. Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur ces sujets, n'hésitez pas à vous adresser au bureau régional le plus proche. Au besoin, reportez-vous à la liste de la page 8.



Les pommes de terre de semence

Le Canada est un des plus gros producteurs de pomme de terre de semence, en certifiant plus de 240 000 tonnes par année. Pour préserver ce rôle de premier plan, la Direction:

- assure l'inspection obligatoire des champs de pomme de terre au moment de la récolte et lors de l'emballage et de l'expédition;
- procède à des analyses poussées après la récolte;
- surveille la mise en quarantaine des pommes de terre contaminées ou infestées de parasites.



Les semences

Les producteurs canadiens doivent pouvoir compter sur les quantités de semences de qualité dont ils ont besoin. S'en assurer incombe à la Direction. En plus de certifier les semences, importées ou destinées à l'exportation, la Direction:

- inspecte sur place les récoltes de semences homologuées

 elle inspecte ainsi chaque année plus de
 400 000 hectares;
- procède, après la récolte, à des analyses pour vérifier la pureté et la qualité de la germination;
- exerce une surveillance des ventes.



Les aliments du bétail

La Direction vérifie la valeur nutritive et l'innocuité de tous les aliments du bétail. C'est pourquoi elle:

- exerce une surveillance de tous les aliments du bétail fabriqués, vendus et importés au pays;
- accorde une attention particulière à l'innocuité de ceux qui sont médicamentés;
- mène des enquêtes sur les produits résiduels trouvés dans les viandes dont l'origine pourrait être imputable aux aliments du bétail;
- inspecte les établissements de fabrication des aliments du bétail.



Les engrais

Les producteurs canadiens ont besoin d'engrais sûrs et efficaces. Pour en assurer la qualité, la Direction:

- exerce une surveillancce de tous les engrais fabriqués, vendus ou importés au Canada;
- inspecte régulièrement des échantillons pour veiller à ce que l'étiquette décrive bien le contenu;
- contrôle les inoculants de légumineuses;
- fait enquête quand elle reçoit des plaintes relatives aux engrais ainsi qu'aux amendements et aux suppléments du sol.



La lutte contre les parasites

Les parasites pourraient, sans les méthodes de lutte nécessaires, nuire sérieusement à l'agriculture canadienne. Pour assurer la sécurité et l'efficacité des pesticides utilisés au Canada, la Direction:

- entreprend des études spéciales sur certains groupes d'utilisateurs de pesticides (p. ex., ceux qui ont recours à l'application aérienne);
- analyse en laboratoire des échantillons de pesticides pour en vérifier la sécurité et l'efficacité;
- mène des enquêtes pour s'assurer que les pesticides sont aussi efficaces que l'indique l'étiquette;
- assure la liaison avec les provinces et les organismes de réglementation.



Protection des végétaux

La production agricole dépend aussi de la capacité à prévenir l'introduction et la dissémination de parasites. Pour ce faire, la Direction:

- mène des enquêtes pour déceler la présence de parasites des plantes;
- inspecte toutes les plantes, les matériaux, les fruits et les légumes importés, ainsi que les véhicules et les pneus qui entrent au Canada, pour protéger l'agriculture canadienne des parasites étrangers;

- empêche les parasites de se répandre au Canada en surveillant et en contrôlant les épidémies;
- assure la sécurité de nos partenaires commerciaux en inspectant toutes les exportations canadiennes de produits agricoles et forestiers.



Les produits laitiers

La Direction contribue, en collaborant étroitement avec les transformateurs laitiers, à la fabrication de produits laitiers de très haute qualité grâce à:

- l'enregistrement de toutes les usines de produits laitiers pour assurer le respect des normes d'hygiène;
- la surveillance ou le classement de tous les produits laitiers transformés (on en produit 200 millions de kilogrammes chaque année, soit, entre autres, du fromage, du beurre, de la poudre de lait, du lait concentré et de la crème glacée);
- l'inspection de l'étiquetage, de l'emballage, des poids et de la composition.



Les fruits et les légumes frais et transformés

La Direction fait la promotion et assure la qualité des fruits et légumes frais et transformés, du miel et des produits de l'érable. Pour ce faire, elle:

- inspecte les catégories de ces produits qui sont vendus d'une province à l'autre et à l'échelle internationale;
- contrôle l'étiquetage et la normalisation de l'emballage pour faciliter le commerce:
- administre un système de délivrance de permis pour assurer la mise en marché juste et ordonnée de produits frais.



Volailles, œufs et produits des œufs

Pour assurer la qualité des couvoirs, des volailles, des œufs et des produits des œufs, la Direction:

- surveille l'hygiène des couvoirs, des usines de conditionnement des volailles et des postes de classement et de transformation des œuss;
- étudie la qualité du milieu, à partir d'échantillons, en analysant l'air des usines, l'équipement et l'hygiène;
- surveille le classement, l'emballage et l'étiquetage;
- inspecte tous les produits importés et tous ceux destinés à l'exportation.



Le bétail

Le système de classement mis sur pied par la Direction pour les carcasses de boeuf, de veau, d'agneau et de porc a favorisé la production canadienne de viande de haute qualité. Les normes de classement administrées par la Direction, en favorisant la production de carcasses plus maigres, ont eu comme résultat d'accroître la rentabilité du secteur canadien du bétail. En fait, le Canada exporte maintenant des animaux d'élevage vers des pays d'où nous importions auparavant. Le classement a permis d'établir des prix justes pour les producteurs et les acheteurs.

Analyse du marché

La Direction de l'inspection agricole exploite un réseau national pour recueillir des données brutes sur les marchés de produits agricoles. Ce réseau indique régulièrement ce qui a été acheté, vendu, entreposé, transformé, exporté et échangé entre les provinces et à quel prix. Ces données sur les marchés sont importantes pour tous les secteurs de l'industrie agroalimentaire car elles permettent de planifier la production, de déceler les problèmes et de chercher de nouveaux débouchés.

Bureaux régionaux

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur la Direction de l'inspection agricole, veuillez vous adresser au bureau régional le plus proche.

Directeur régional C.P. 5609 Saint-Jean (T.-N.) A1C 5W8 (907) 772-5030

Directeur régional C.P. 6088 Moncton (N.-B.) E1C 8P2 (506) 857-7400

Directeur régional Complexe Guy Favreau 200, boul. Dorchester ouest Tour est Bureau 1002-1 Montréal (Qué.) H2Z 1Y3

Directeur régional 4900, rue Yonge Bureau 1220 Willowdale (Ont.) M2N 6G6 (416) 226-9262

(514) 285-8888

Directeur régional 624-269, rue Main Winnipeg (Man.) R3C 1B2 (204) 949-3856

Directeur régional C.P. 4138 312 édifice Motherwell 1901, avenue Victoria Regina (Sask.) S49 3W5 (306) 780-5180

Directeur régional 9820, 10^e rue Edmonton (Alb.) T5K 1G2 (403) 420-2800

Directeur régional 315-80, 6° rue New Westminster (C.-B.) V3L 5B3 (604) 666-6513



